

[Retour au sommaire](#)

Contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture 1^{er} épisode

BIM n° 81 – 05 septembre 2000
Betty WAMPFLER

Mon nom est Betty Wampfler et j'ai la rude tâche de prendre, pour le CIRAD, le relais de Geneviève Nguyen qui nous a quittés pour d'autres horizons institutionnels. J'en profite pour la remercier de la qualité du travail qu'elle a fourni pour Pôle Microfinancement et lui dire que nous comptons tous sur elle pour continuer à participer à nos échanges, même si c'est d'un peu plus loin.

En cette période de rentrée, nous innovons en vous proposant un BIM en trois épisodes. Le thème, déjà abordé dans nos BIM, porte sur la « Contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture », avec un éclairage plus particulier sur l'Afrique de l'Ouest.

Les données de base utilisées sont :

- > issues de différentes études conduites sur ce thème par le CIRAD, notamment dans le cadre d'un programme de recherche portant sur le « Rôle des systèmes de financement décentralisés dans le financement de l'agriculture », impliquant différents opérateurs de microfinance du Nord (GRET-IRAM-CIDR-- FERT) et du Sud (PPPCR, CVECA, FECECAM, EMT, Caisses Mutuelles appuyées par FERT....).
- > enrichies par les débats en cours sur ce thème au sein du groupe Financement de l'agriculture de l'Inter réseau ; (ces trois BIM reprennent de manière synthétique un document de travail produit par le CIRAD pour le groupe de travail de l'Inter réseau).

Dans ce premier BIM, après avoir posé quelques éléments de la problématique, nous présenterons une analyse rapide de la situation des organisations paysannes en Afrique de l'Ouest et de leur perception de la question du financement de l'agriculture. Dans le second épisode (12/09/00), nous présenterons différentes formes d'implication des organisations d'Afrique de l'Ouest dans la mise en oeuvre des services financiers, les problèmes spécifiques liés à chacune de ces formes d'implication et leurs perspectives d'évolution. Dans le troisième et dernier épisode (19/09/00), nous essayerons de synthétiser les différents éléments (y compris vos commentaires) pour alimenter le débat sur les formes de contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture et moyens à mettre en oeuvre pour les promouvoir et les consolider.

★

★

★

Un consensus s'impose progressivement à l'échelle internationale autour du rôle structurant des organisations paysannes dans le développement et la modernisation des agricultures familiales. Même la Banque mondiale (Atelier de Washington, juin 1999) reconnaît l'intérêt de structures de producteurs organisées, pouvant être des interlocuteurs des Etats dans la mise en oeuvre des politiques de libéralisation du secteur agricole et capables de prendre en charge des fonctions antérieurement dévolues à l'Etat et difficiles à faire porter par le seul secteur privé.

Dans le cadre du désengagement des Etats, la question du financement de l'agriculture, à laquelle les OP sont pleinement confrontées, prend une acuité nouvelle. Les besoins de financement de la modernisation et de l'intensification des agricultures familiales sont immenses. Comment prendre le relais des sociétés de développement par qui transitaient jusqu'à présent les seules formes de crédit à l'agriculture à peu près opératoires ? Comment répondre à tous les autres besoins de financement des activités agricoles qui jusqu'à présent n'ont pas été couverts par les formes de financement existantes ? Comment répondre aux besoins des nouvelles formes de l'agriculture familiale, entreprises agricoles familiales, producteurs spécialisés (aviculture, élevage, maraîchage péri urbain, producteurs dans des filières de qualité...) ? Au-delà de ces questions portant sur le financement de l'exploitation agricole, les organisations paysannes sont confrontées au problème de leur propre financement : pour développer leurs fonctions économiques auprès des exploitations agricoles, les organisations paysannes ont elles-mêmes des besoins de financement ; ces besoins sont spécifiques et sont pour l'instant loin d'être couverts par l'offre existante.

Le rôle des organisations paysannes en matière de financement fait l'objet de débats.

- Le courant dominant au sein de la microfinance recommande une séparation claire des fonctions de financement des autres fonctions d'appui au développement (appui technique, conseil de gestion, organisation de la commercialisation...) et fait de cette séparation des fonctions une condition de la viabilité des institutions de financement ; dans cette approche, les organisations paysannes sont définies comme de simples « clients » potentiels des institutions de financement, ne devant pas intervenir dans la mise en oeuvre des services financiers. Les organisations paysannes peuvent mettre en oeuvre des institutions spécialisées en microfinance, mais celles-ci relèvent alors de la problématique générale de la microfinance plus que de celle des organisations paysannes. A l'opposé, certains acteurs, notamment issus des organisations paysannes, estiment qu'une articulation forte entre les fonctions de financement et d'appui technique notamment, renforce la viabilité des projets économiques financés et contribue ainsi à la durabilité du service financier. Enfin, face à l'ampleur des besoins de financement de l'agriculture et au manque d'opérateurs spécialisés, les organisations paysannes sont bien souvent tentées de prendre en charge elles-mêmes la fonction de financement, en créant des systèmes d'épargne/crédit ad hoc. Mais les échecs de ces démarches, retentissants ou discrets, sont importants, et, dans un certain nombre de cas, incitent les organisations paysannes à la prudence. De nouvelles voies peuvent alors être explorées, dans lesquelles l'organisation développe une fonction d'intermédiation plus que de financement direct... Quelles sont les différentes voies explorées par les organisations paysannes pour faire face à la question du financement de l'agriculture ? Quels en sont les résultats ? Lesquelles faut-il appuyer et comment ?

Dans ce premier BIM, nous présenterons une analyse rapide de la situation des organisations paysannes en Afrique de l'Ouest et de leur perception de la question du financement de l'agriculture. Vos commentaires, compléments d'information sont bien entendus les bienvenus, pour étoffer cette analyse.

Analyse rapide de la situation des OP en Afrique de l'Ouest et de leur perception de la question du financement de l'agriculture

De quelles organisations parlons nous ?

Le terme général « d'organisations paysannes » peut être abordé selon une définition large, traduisant la pluralité de fonctions et des insertions socio-économiques de l'agriculture familiale : regroupement de population rurale et agricole, sous un statut plus ou moins formel, en vue de représenter les intérêts d'une communauté et de prendre en charge des fonctions dépassant les capacités de chacun des membres. Le regroupement et la communauté d'intérêts peuvent s'exprimer sur une base géographique (village, localité...), de genre (femmes, jeunes...), professionnelle...

Des organisations de nature et de statut très variés répondent alors à cette définition :

- > organisations villageoises/territoriales
- > organisations de femmes
- > organisations de producteurs agricoles
- > institutions de microfinance contrôlées par des organisations paysannes ou des ruraux

Dans cette note, centrée sur la problématique du financement de l'agriculture, nous avons choisi de restreindre notre champ :

- > aux "organisations de producteurs agricoles" (OP) qui sont directement sollicitées pour prendre en charge des fonctions de service à l'agriculture dans les processus de désengagement des Etats
- > et aux institutions de microfinance contrôlées par des OP ou des ruraux. (IMF/OR)

Les autres formes d'organisations seront désignées soit par le terme « organisations rurales », soit par des termes plus spécifiques chaque fois que cela sera possible. Nous reviendrons, dans le second épisode, sur une définition plus détaillée des IMF/OR permettant de les resituer dans le champ de la microfinance. Pour les organisations de producteurs agricoles, nous adopterons la typologie proposée par l'Inter-Réseaux, en distinguant :

- > les OP filières : le plus souvent, ces OP sont centrées sur un produit agricole donné, autour duquel elles développent des fonctions économiques (exemple : coton, café, cacao...)
- > les OP généralistes : elles combinent des activités économiques, techniques, sociales (exemples : groupements Naam, FONGS, MOORIBEN...)
- > les OP syndicales : elles sont centrées sur une fonction de représentation des intérêts des producteurs agricoles ou d'une catégorie de producteurs (exemples : ANOPCI, AOPP, FUPRO, CNCR...)

Quelle est la situation des OP en Afrique de l'Ouest ?

Ces situations varient en fonction de l'histoire, des contextes sociaux, économiques et politiques des pays. On peut se risquer cependant à avancer quelques points « communs » en relation avec la problématique du financement. - Ces points mériteraient une discussion plus approfondie. N'hésitez pas à réagir là dessus ... -

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, on observe une génération d'OP de base (filiale ou généralistes) souvent relativement anciennes (années 70 et 80) qui ont été créées sous des

impulsions extérieures au milieu (Etat, sociétés de développement, ONG, projets...) pour être des courroies de transmission de l'action publique, ou des interlocuteurs des intervenants du développement. Très peu parmi ces OP sont issues de dynamiques réellement endogènes. Ces OP de base ont connu des évolutions différenciées : certaines d'entre elles se sont dissoutes dès que l'impulsion extérieure a cessé, d'autres survivent avec une activité réduite, d'autres encore ont valorisé des opportunités offertes par l'environnement de développement pour se renforcer et se structurer.

Depuis le début des années 90, on observe à la fois une restructuration et des tentatives d'assainissement des OP de base anciennes, et l'émergence d'OP de seconde génération qui semblent davantage issues de dynamiques endogènes, même si elles aussi restent fortement appuyées par l'extérieur. Les jeunes diplômés sans emploi, les « retours à la terre » y jouent souvent un rôle déterminant. Dans la plupart des pays, des organisations faïtières regroupant les OP de base à un niveau régional, ou national, se constituent.

Les fonctions effectives actuelles des OP sont encore limitées.

Potentiellement, elles ont trois champs d'intervention :

- la représentation des intérêts des producteurs (OP syndicales, mais aussi OP filières)
- l'encadrement, la formation, l'organisation des producteurs (tous types d'OP confondus)
- les fonctions économiques et fonctions de services dont la diversité et la complexité varient avec le degré de maturité des OP :
 - > recensement de la production, des besoins d'intrants
 - > collecte primaire et secondaire de la production
 - > approvisionnement en intrants
 - > commercialisation
 - > financement de la production
 - > contribution paritaire au financement des infrastructures, de la vulgarisation, voire de la recherche ...

Malgré une évidente vitalité, les problèmes des OP (tous types confondus) restent importants, même si c'est à des degrés variés selon les pays :

- > manque de structuration, d'appropriation à la base
- > manque de compétences, de professionnalisme
- > outils de gestion rudimentaires
- > faibles ressources financières et peu d'activités économiques génératrices de revenus
- > dans certains cas, un lourd passé de crédit impayés et des degrés d'endettement mal cernés
- > une grande difficulté à assurer des activités d'intermédiation financière de manière efficace
- > manque d'accès à l'information sur l'environnement institutionnel, financier
- > manque de capacité de réflexion stratégique ...

Comment se pose la question du financement de l'agriculture pour les OP ?

Dans les schémas de libéralisation en cours en Afrique de l'Ouest, les OP sont fortement sollicitées sur les multiples entrées de la question du financement de l'agriculture : financement de l'exploitation agricole, contribution au financement des services d'appui, financement des infrastructures rurales, financement de la vulgarisation et de la recherche... Par ailleurs, elles sont confrontées à leurs propres besoins de financement ; ces sollicitations sont largement disproportionnées par rapport à leurs capacités actuelles en termes de ressources, mais aussi de compétences de gestion.

Le financement de l'exploitation agricole

Les OP peuvent y contribuer de deux manières :

- > améliorer les conditions de la production et de la valorisation de la production des exploitations, pour améliorer leurs revenus, favoriser l'accumulation et développer les capacités d'autofinancement
- > favoriser l'accès des exploitations aux services financiers et contribuer à améliorer la l'efficacité et la fluidité des marchés financiers ruraux

Le développement de services financiers adaptés à l'exploitation agricole pose de nombreuses questions : quels types de besoins pour quelles exploitations agricoles ? Dans quelle mesure sont-ils couverts par l'autofinancement ou les services financiers existants ? Les services financiers adaptés à l'agriculture sont-ils nécessairement spécifiques ? Quels sont les avantages comparatifs de services financiers fournis par les OP par rapport aux services financiers fournis par d'autres structures (organisations rurales au sein des institutions de microfinance, secteur privé, secteur bancaire...) ? Outre la création d'outils de financement spécifiques, n'y a-t-il pas d'autres formes d'appui au développement de services financiers adaptés à explorer dans lesquelles les OP valoriseraient mieux leur position spécifique d'interface entre les exploitations agricoles et le milieu englobant ?

Les besoins de financement des OP

Les besoins de financement des OP sont liés à :

- > leur besoin de consolidation institutionnelle : financement de formation, d'appui institutionnel, campagnes de sensibilisation à la base ...
- > leurs besoins d'investissement et de fonctionnement : locaux, magasins de stockage, véhicules, salaires des permanents, indemnités des élus
- > des besoins en fonds de roulement pour assurer la collecte de la production, la commercialisation, l'approvisionnement
- > des besoins en ligne de crédit pour les OP qui veulent se doter d'un outil financier

Leurs sources de financement sont limitées :

- > cotisations des membres, capital social, épargne des membres
- > subventions
- > emprunts
- > activités économiques

- > dans certains cas, rémunération de prestations de services pour prise en charge d'activités de développement ...

Globalement, les OP sont faiblement capitalisées. Elles manquent des moyens élémentaires pour remplir les fonctions de formation/ sensibilisation/ organisation des membres et les fonctions économiques, et se trouvent prises dans un cercle vicieux qui limite le développement de leurs capacités : la faible capitalisation entraîne une faible capacité à assurer des fonctions économiques et d'organisation auprès des membres potentiels, d'où un manque de crédibilité à la fois à la base et aussi auprès des banques ; cette faible capacité à démontrer leur intérêt auprès des producteurs entraîne une faible mobilisation de ceux ci, ce qui limite la capitalisation et la portée globale de l'OP.

★

★

★

Dans notre prochain BIM, nous vous proposerons des éclairages sur quatre « stratégies » des OP en matière de financement, leurs contraintes, résultats et perspectives de développement :

- **Utiliser les services financiers existants (financement publics, services bancaires, services de microfinance...)**
- **Créer leurs propres outils de financement (Système d'épargne et de crédit, voire d'assurance)**
- **Développer un rôle d'intermédiation entre les exploitations et les services financiers existants dans l'optique de sécuriser le crédit et d'en améliorer l'accès pour les exploitations**
- **S'impliquer dans l'élaboration d'un cadre macro-économique et politique favorisant l'accès des exploitations aux services financiers**

★

★

★

La synthèse rapide sur la situation actuelle des OP en Afrique de l'Ouest et leur perception de la question du financement de l'agriculture mérite sans aucun doute d'être approfondie et nuancée. Vos réactions, commentaires et compléments d'information, peuvent y contribuer.

- > Si vous êtes opérateur de microfinance, connaissez vous les OP de vos secteurs d'intervention ? Figurent-elles parmi vos clients/bénéficiaires ? Quelle est leur perception de la question du financement ? Sont-elles pour vous des clients/bénéficiaires spécifiques, posant des questions ou problèmes particuliers ? Comment y répondez vous ?
- > Si vous êtes membres ou responsables d'OP, vous reconnaissez vous dans la présentation qui en a été faite ? Comment se pose pour vous la question du financement ?
- > Comment ces questions se posent-elles ailleurs qu'en Afrique de l'Ouest ?

Merci de vos réactions et à bientôt pour l'épisode suivant de notre feuilleton de la rentrée.